

À lire et à conserver

# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

DICRIM de Bressuire



# ÊTRE INFORMÉ POUR MIEUX SE PROTÉGER

Chaque habitant a le droit – et le devoir – de connaître les risques majeurs présents sur son territoire, ainsi que les mesures de protection à adopter, tant à l'échelle individuelle que collective.

Ce **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) vous présente les principaux risques identifiés à Bressuire et dans ses communes déléguées (Beaulieu-sous-Bressuire, Breuil-Chaussée, Chambroutet, Clazay, Noirlieu, Noirterre, St-Sauveur de Givre-en-Mai, Terves), ainsi que les comportements à adopter en cas d'événements majeurs.

Parce que le risque zéro n'existe pas, nous vous invitons à lire ce document avec attention et à le conserver à portée de main.

*En espérant, bien sûr, que ces risques majeurs ne toucheront pas Bressuire, nous nous devons toutefois de porter à votre connaissance toutes les informations nécessaires, en prévention.*

*Emmanuelle Ménard  
Maire de Bressuire*

# SOMMAIRE

- \* Alerte 4

## Risques Naturels

- \* Orages et vents violents 6
- \* Inondations 8
- \* Risques sismiques 10
- \* Mouvements de terrain 12

## Risques Technologiques

- \* Risques industriels 14
- \* Risques nucléaires 16
- \* Transport de matières dangereuses 18

## Risques Sociétaux

- \* Risques terroristes 20

## Risques Sanitaires

- \* Pandémies et épidémies 22

- \* Informations pratiques 24

# ALERTE

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri, une alerte est ordonnée par les autorités (Préfet, Maire). Ce signal, qui peut prendre plusieurs formes, indique à la population la nécessité de se mettre en sécurité et de suivre l'évolution de la situation.

## \* Le signal d'alerte

À Bressuire et dans les 8 communes déléguées, l'alerte est donnée grâce au tocsin qui peut être déclenché sur les 10 clochers.

Au niveau national, des sirènes (2 000 dans toute la France), qui se déclenchent le premier mercredi de chaque mois pour vérification, alertent avec ce signal :

### \* Début d'alerte



1 min 41

1 min 41

1 min 41

Dans un cas réel le signal est émis 3 fois, séparé par un intervalle de 5 secondes

### \* Fin d'alerte



30 secondes

Lorsque le danger est écarté, la sirène diffuse un signal sonore de 30 secondes

## \* Le téléphone portable

Le système **FR-Alert** prévient en temps réel et automatiquement toute personne détentrice d'un téléphone portable, quel que soit son opérateur, de sa présence dans une zone de danger. Il s'agit d'une **notification accompagnée d'un signal sonore spécifique**, opérationnelle même en mode « silencieux ».

### Bon à savoir

- Ne fonctionne pas si le téléphone est éteint ou en mode « avion »
- Informations complémentaires envoyées dans un second temps
- Envoi d'une notification pour signifier la fin de l'alerte

## \* Internet & les réseaux sociaux

Les comptes institutionnels de la Ville et de la Préfecture ainsi que la plateforme « Posts on Google » sont mobilisés.

La notification « Safety Check » du Ministère de l'Intérieur, disponible sur tout compte Facebook, est déclenchée.

### Comptes officiels de la Ville de Bressuire :



[www.ville-bressuire.fr](http://www.ville-bressuire.fr)



05.49.80.49.80



[villedebressuire](#)



Ville de Bressuire



Sites internet et réseaux sociaux de la presse locale

## \* Les médias

La presse (télévision, radio...) peut relayer les informations d'alerte, les recommandations et conseils selon la situation.

En cas de coupure d'électricité, la radio est un relais essentiel de l'information pour connaître l'évolution de la situation, à condition de s'être muni d'un poste radio à piles. Les fréquences à suivre pour Bressuire :



**France 3 Poitou-Charentes**



**Ici Poitou : 106.4MHz**

**Collines la radio : 92.4MHz**



**La Nouvelle République  
Le Courrier de l'Ouest**

## \* Les haut-parleurs mobiles

Des véhicules municipaux équipés de haut-parleurs peuvent circuler pour diffuser des messages vocaux d'alerte et les conduites à tenir. Ce dispositif permet de prévenir rapidement l'ensemble des citoyens situés dans une zone géographique ciblée.

### À ne pas faire

- ✗ Ne pas chercher à téléphoner sauf urgence pour ne pas surcharger le réseau téléphonique
- ✗ Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants et le personnel municipal s'en occupent

# ORAGES ET VENTS VIOLENTS

Un **orage** est un phénomène météorologique pendant lequel se produisent des décharges électriques (les éclairs) entre les nuages et le sol ou à l'intérieur du nuage. Il est souvent accompagné de rafales de vents, de pluies intenses ou encore de grêle. Les risques sont l'électrisation ou l'électrocution, les brûlures, les incendies ou la chute d'objets.

Les **vents violents** sont des vents dont la vitesse atteint 80km/h en vent moyen et 100 km/h en rafales à l'intérieur des terres. Cela peut entraîner des dégâts et des dommages matériels, voire humains.



## ☀ Les niveaux de vigilance donnés par Météo France :



**Vert** : Pas de vigilance particulière.



**Jaune** : Soyez attentifs si fortes pluies, forts vents, orages. Informez-vous.



**Orange** : Soyez très vigilants. Des phénomènes dangereux sont prévus. Informez-vous et suivez les conseils de sécurité des pouvoirs publics.



**Rouge** : Vigilance absolue. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Informez-vous régulièrement et respectez impérativement les consignes de sécurité des pouvoirs publics.



Pour en savoir plus :  
<https://vigilance.meteofrance.fr>

## ☀ Les bons réflexes :

### À faire

- ✓ Rentrer les objets pouvant être emportés par le vent
- ✓ Attacher ce qui pourrait s'envoler
- ✓ Fermer portes, fenêtres et volets
- ✓ Rester chez soi ou aller sous un abri en dur
- ✓ Éviter les déplacements, réduire sa vitesse en voiture
- ✓ Avant la tempête, voir pour aider ses voisins

### À ne pas faire

- ✗ Ne pas marcher sous les arbres
- ✗ Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol ou accessibles

### Après l'événement

- ☀ Faire attention aux éléments qui peuvent encore tomber : branches, tuiles, pierres, échafaudages, objets divers...
- ☀ **Mêmes conseils en cas d'orages** en ajoutant celui d'éviter d'utiliser des appareils électriques pendant l'orage.

# INONDATIONS

L'**inondation** est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle se caractérise par sa nature, la hauteur de l'eau, la vitesse de montée des eaux et du courant, l'intensité ou encore la durée de submersion.

À Bressuire, de fortes pluies peuvent entraîner d'importants écoulements d'eau dans certaines rues, de larges ou profondes flaques d'eau ou encore des coulées de boues.



## ☀ Les niveaux de vigilance donnés par Météo France :



**Vert** : Pas de vigilance particulière.



**Jaune** : Risque de crue génératrice de débordements.



**Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants.



**Rouge** : Risque de crue majeure.



Pour en savoir plus :

Vigicrues

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

## ☀ Les bons réflexes :

### À faire

- ✓ Faire une réserve d'eau potable
- ✓ Couper l'eau, l'électricité, le gaz et le chauffage
- ✓ Mettre les papiers importants et produits toxiques hors d'atteinte de l'eau
- ✓ Arrimer ce qui peut être emporté (les cuves, ...)
- ✓ Voir pour aider ses voisins
- ✓ Rester chez soi et monter à pied dans les étages
- ✓ En cas d'évacuation, prendre le strict minimum (médicaments, papiers)

### À ne pas faire

- ✗ N'évacuer que sur demande des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- ✗ Ne pas s'engager sur une route inondée
- ✗ Ne pas consommer de l'eau du robinet avant l'avis des autorités

# RISQUES SISMIQUES

Un **séisme** ou **tremblement de terre** est provoqué par une fracturation des roches en profondeur qui se traduit par des vibrations du sol transmises aux bâtiments et infrastructures. Les chutes d'objets ou effondrements de structures peuvent occasionner des blessures sur les personnes.

Bressuire est dans une zone de sismicité modérée (niveau 3, sur échelle de 1 à 5). Attention, une première secousse peut être suivie par d'autres.



## ☀ Les bons réflexes :

### À faire

- ✓ À l'intérieur, se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous les meubles solides comme une table ou un bureau
- ✓ S'éloigner des fenêtres
- ✓ S'éloigner des bâtiments
- ✓ En voiture, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses
- ✓ Se protéger la tête avec les bras
- ✓ Après la ou les secousses, vérifiez l'eau, le gaz et l'électricité et si nécessaire couper l'un ou l'autre à l'arrivée générale
- ✓ En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres, le signaler aux pompiers
- ✓ S'informer (voir page 5)

### À ne pas faire

- ✗ À l'extérieur, ne pas rester sous ce qui peut s'effondrer ou sous les fils électriques
- ✗ Éviter les constructions fragilisées (exemple le château et ses murailles)
- ✗ En cas de fuite de gaz, ne pas faire d'étincelles et ne pas utiliser l'électricité



Pour en savoir plus :  
Bureau central sismologique français  
[www.franceseisme.fr](http://www.franceseisme.fr)

# MOUVEMENTS DE TERRAIN

Les **mouvements de terrain** sont un ensemble de déplacements du sol et du sous-sol d'origine naturelle (précipitations, érosions, alternance gel/dégel...) ou humaine (exploitation de matériaux, terrassement, déboisement...). Ils peuvent entraîner des dégâts plus ou moins importants sur les habitations (fissures dans les murs, risques d'effondrement...).



**☀ En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :**

**À faire**

- ✓ Fuir latéralement, gagner un point en hauteur
- ✓ Dans un bâtiment, s'abriter sous des meubles solides comme une table ou un bureau, se mettre près d'un mur porteur
- ✓ S'éloigner des fenêtres
- ✓ Prévenir les autorités

**À ne pas faire**

- ✗ Ne pas revenir sur ses pas
- ✗ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé

**☀ En cas d'effondrement du sol :**

**À faire**

- ✓ Évacuer le bâtiment
- ✓ À l'extérieur, s'éloigner de la zone dangereuse
- ✓ Prévenir les autorités

**À ne pas faire**

- ✗ Ne pas prendre l'ascenseur



Pour en savoir plus :  
Géorisques  
<https://www.georisques.gouv.fr/>



Pour en savoir plus :  
Bureau de recherches géologiques et minières  
<http://www.brgm.fr/activites/risques/risques>

# RISQUES INDUSTRIELS

Dans un rayon d'environ 40 km autour de Bressuire, des **établissements industriels** sont susceptibles de générer, de par leur activité et leur situation, des risques pour la population environnante (industries chimiques, stockage de produits chimiques, chaufferies, etc.). Ces entreprises et sites, qui sont classés Seveso, doivent appliquer des mesures de sécurité et sont régulièrement contrôlés.



## \* Si l'alerte\* retentit :

### À faire

- ✓ Si un nuage vient vers vous, fuir dans une direction perpendiculaire au vent et trouver un local où se confiner
- ✓ Se confiner, c'est à dire rester dans les locaux où vous vous trouvez
- ✓ Fermer portes et fenêtres
- ✓ Boucher les ouvertures de la ou des pièce(s) où vous choisissez de rester
- ✓ Arrêter les ventilations mécaniques (VMC)
- ✓ S'informer (voir page 5)

### À ne pas faire

- ✗ Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants et le personnel municipal s'en occupent

### Après l'événement

- \* Fin d'alerte : donnée par la radio, par le site internet ou les comptes de réseaux sociaux de la ville.
- \* Aérer les locaux.



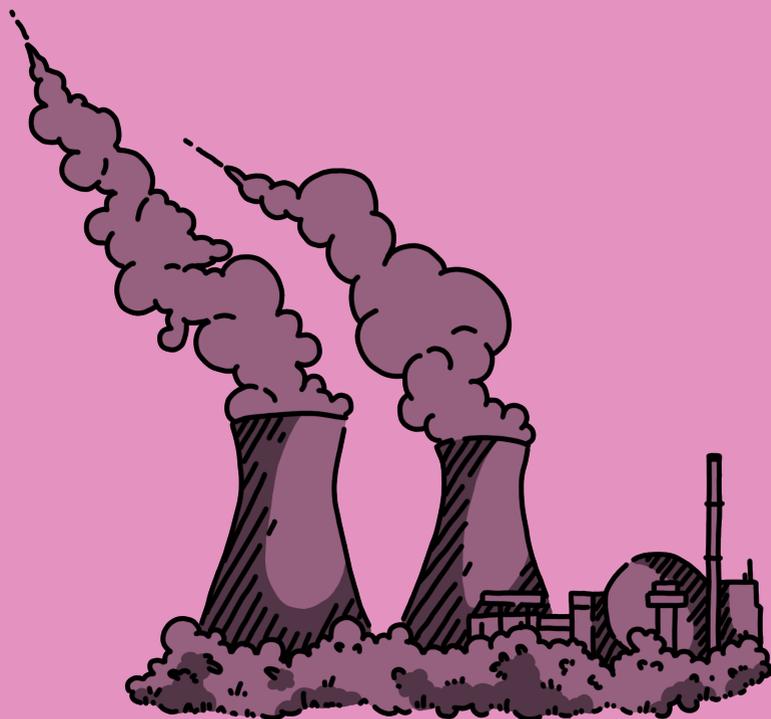
Pour en savoir plus :

Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees>

# RISQUES NUCLÉAIRES

Il n'y a pas de **centrale nucléaire** dans les Deux-Sèvres donc Bressuire n'est pas directement concernée. Toutefois Chinon et Civeaux sont à environ 80/100 km et les centrales de Blaye et St Laurent-des-Eaux à environ 200 km. Bien que, comme toutes les centrales françaises, elles soient strictement surveillées et contrôlées, un incident peut survenir avec un risque d'irradiation et de contamination dès lors que les substances radioactives se sont répandues dans l'air, le sol ou l'eau.



## \* Si l'alerte\* retentit :

### À faire

- ✓ Se confiner, c'est à dire rester dans les locaux où vous vous trouvez
- ✓ Fermer portes et fenêtres
- ✓ Boucher les ouvertures de la ou des pièce(s) où vous choisissez de rester
- ✓ Arrêter les ventilations mécaniques (VMC)
- ✓ S'informer (voir page 5)

### À ne pas faire

- ✗ Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants et le personnel municipal s'en occupent

### Après l'événement

- \* Une distribution de comprimés d'iode stable sera peut-être décidée. Les plus jeunes, les femmes enceintes et allaitant sont prioritaires car plus réceptifs, plus sensibles.
- \* Il pourra y avoir des restrictions de consommation de fruits et légumes selon la zone.

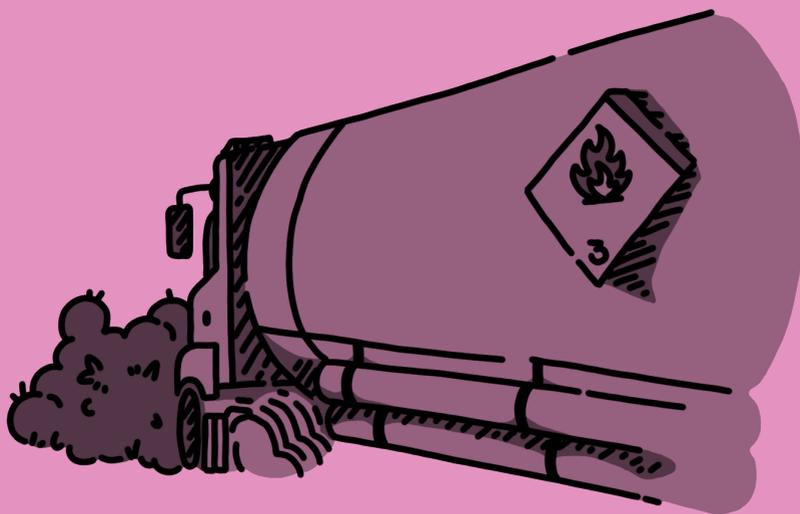


Pour en savoir plus :  
Information de l'Autorité de Sûreté Nucléaire  
[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

# TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Comme sur l'ensemble du territoire national, des **camions de TMD** (Transport de Matières Dangereuses) circulent sur les routes nationales et/ou livrent sur Bressuire. Ils comportent des losanges de couleur et avec des symboles.

Un accident (explosion, incendie, émanations toxiques) peut survenir avec une diffusion de produits chimiques dans l'air, le sol ou l'eau. Le périmètre impacté par l'incendie et l'explosion peut aller de cent mètres jusqu'à plusieurs centaines de mètres.



## À faire

- ✓ Si les secours ne sont pas encore là, alerter le 112 en indiquant le numéro sur la plaque ou le pictogramme.
- ✓ Si possible, protéger la zone, faire partir les personnes à proximité et s'éloigner
- ✓ Si un nuage vient vers vous, fuir dans une direction perpendiculaire au vent et trouver un local où se confiner

## ✿ Si l'alerte\* retentit :

### À faire

- ✓ Se confiner, c'est à dire rester dans les locaux où vous vous trouvez
- ✓ Fermer portes et fenêtres
- ✓ Boucher les ouvertures de la ou des pièce(s) où vous choisissez de rester
- ✓ Arrêter les ventilations mécaniques (VMC)
- ✓ S'informer (voir page 5)

### À ne pas faire

- ✗ Ne pas fumer, ne pas s'approcher, ne pas toucher
- ✗ Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants et le personnel municipal s'en occupent

### Après l'événement

- ✿ Fin d'alerte : par la radio, par le site internet ou les comptes de réseaux sociaux de la ville.
- ✿ Aérer les locaux.

 **Gaz** : En cas d'accident sur la conduite à haute pression, les consignes sont les mêmes.

\*Alerte : Voir page 4

# RISQUES TERRORISTES

Le **terrorisme** est un ensemble d'actes violents (attentats, prises d'otages...) commis par un individu ou une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

N'importe quelle commune peut être impactée par une menace terroriste. Le plan vigipirate est un plan de vigilance, de prévention et de protection ayant pour objet la lutte contre la malveillance terroriste.



 De façon générale, repérer les issues de secours des lieux

 **En cas d'attaque terroriste et avant l'arrivée des forces de l'ordre :**

### À faire

- ✔ S'échapper à distance du danger, si possible, aider les personnes à s'échapper
- ✔ Alerter les personnes autour de vous et dissuader les gens de pénétrer dans la zone de danger
- ✔ Se cacher, s'enfermer et se barricader
- ✔ Éteindre la lumière et couper le son des appareils
- ✔ S'éloigner des ouvertures (fenêtres, baies, vitrines, ...) et s'allonger au sol
- ✔ Sinon, s'abriter derrière un obstacle solide (mur, pilier, voiture, ...)
- ✔ Dans tous les cas, couper la sonnerie et le vibreur de votre téléphone
- ✔ Alerter par le 17 ou le 112 dès que l'on est en sécurité
- ✔ Obéir aux forces de l'ordre. Garder les mains levées et ouvertes

### À ne pas faire

- ✘ Ne pas s'exposer
- ✘ Ne pas courir vers les forces de l'ordre (Police ou Gendarmerie) et ne pas faire de mouvements brusques

 Le gouvernement a mis en place le dispositif d'alerte et d'information des populations, **FR-Alert**, afin de prévenir tout détenteur de téléphone mobile de sa présence dans une zone de danger et de lui donner des conseils (informations page 4).

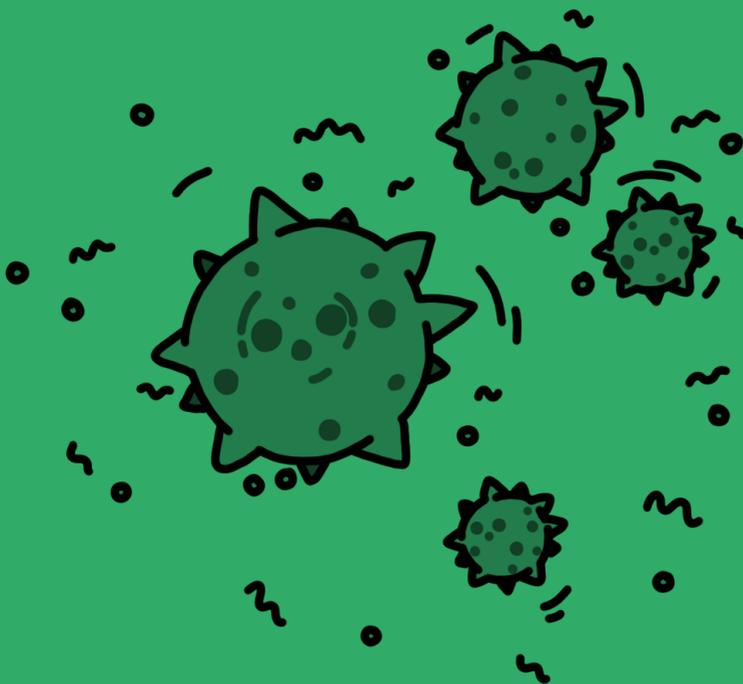


Pour en savoir plus :

Site interministériel de préparation à une menace terroriste  
<https://www.info.gouv.fr/risques/reagir-en-cas-dattaque-terroriste>

# PANDÉMIES ET ÉPIDÉMIES

On appelle **risques sanitaires** des risques immédiats ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Par exemple, des **épidémies** telles que cela a été le cas de la Covid-19 et de la grippe H1N1 peuvent se produire.



## \* Règles d'hygiène pour éviter d'être contaminé ou de contaminer les autres :

### À faire

- ✓ Se laver les mains plusieurs fois par jour au savon pendant 30 secondes (frotter bien vos mains et vos poignets) ou à défaut avec une solution hydro-alcoolique
- ✓ Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle
- ✓ Se couvrir le nez et la bouche quand vous éternuez
- ✓ Éviter le contact et la proximité avec les personnes fragiles
- ✓ Être à l'écoute des consignes des pouvoirs publics qui peuvent décider de la distribution de médicaments, recommander de se faire vacciner, de porter un masque jetable, ...

### Précautions

- \* Si vous allez dans un pays touché, renseignez-vous avant sur les précautions à prendre.
- \* Si vous revenez d'un pays touché et que vous avez des symptômes, signalez-vous auprès de votre médecin.



#### Pour en savoir plus :

Site interministériel de préparation à un risque de pandémie  
[www.info.gouv.fr/risques](http://www.info.gouv.fr/risques)



#### Pour en savoir plus :

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé  
<https://www.santepubliquefrance.fr>



#### Pour en savoir plus :

Ministère des Affaires étrangères  
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs)

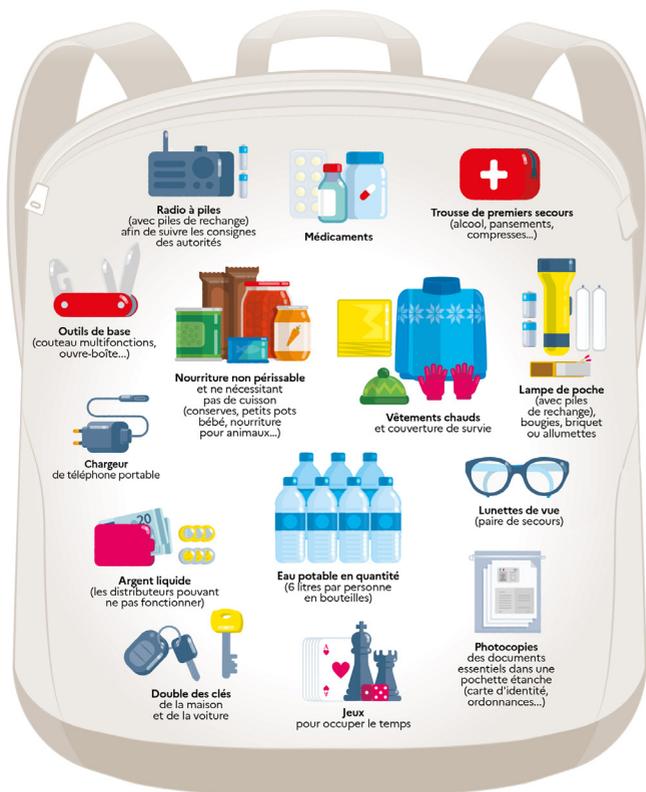
# INFORMATIONS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

- \* Pompiers : 18
- \* SAMU : 15
- \* Gendarmerie : 17
- \* Mairie : 05 49 80 49 80
- \* Numéro d'appel d'urgence : 112
- \* Numéro d'urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114 (accessible par SMS)

## \* Votre kit d'urgence 72h

 Placez le sac dans un endroit facile d'accès !



**Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit,** en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

**En cas d'utilisation,** n'oubliez pas de le réapprovisionner !